



CHARTRE DE BONNE CONDUITE ALTICIADES – RESEAU TC France

Les Alticiades sont un challenge Inter-département TC, organisé par l'assemblée des chefs de département TC, le réseau TC France.

Elles se déroulent tous les ans pendant 4 jours en Janvier en montagne autour de 4 épreuves : un salon des produits régionaux, des épreuves sportives (ski, surf, relais) une épreuve de négociation, la descente d'un Objet Glissant Non Identifié (OGNI) symbole de la région d'origine.

Chaque équipe porte les couleurs de son département et de sa région à travers les épreuves.

L'inscription vaut acceptation du règlement disponible sur le site tcfrance.fr et sur le site alticiades.eu. L'inscription est subordonnée à l'acceptation de la présente chartre de conduite.

Chacun des participants s'engage individuellement à une conduite conforme au bon déroulement de la manifestation.

Chacun s'engage à un comportement raisonnable ne présentant pas de danger pour lui ni pour les autres.

Chacun s'engage à un comportement sans débordements susceptibles de nuire au calme et à la sérénité du séjour de chacun ou choquer des personnes présentes sur la station.

Chaque équipe veillera à ne pas nuire au séjour des autres personnes présentes dans la station, à leur assurer des nuits calmes.

Chaque équipe veillera à ne pas dégrader les parties communes de la station, à ne pas y abandonner des objets ou des ordures ni pendant le séjour, ni le jour du départ.

Chaque équipe veillera à garder un bon esprit de compétition, sans rivalité excessive, et en acceptant le classement final.

Chaque enseignant responsable d'une équipe s'engage à veiller au respect de cette chartre par son équipe.

Le non respect de cette présente chartre peut entraîner l'exclusion de la manifestation de l'équipe ou de la personne perturbatrice sans préavis et sans remboursement sur décision des organisateurs.

Les organisateurs et le bureau de l'ACD TC peuvent également décider de refuser l'inscription d'un département pour l'année suivante.